

Relevé de Décision du conseil plénier du département PDév Du 04/09/2023

Conseiller.s.ères présent.s.es : COURTINAT-CAMPS Amélie, TARTAS Valérie, MIEYAA Yoan, NORIMATSU Hiroko, SIMOES-PERLANT Aurélie, CASSAGNAC Fabienne, DELENNE Hubert

Membres invités présents : Sandrine Croity-Belz, Directrice du laboratoire LPS-DT

Membres excusés ayant donné procuration: HELINE Nora pour DELENNE Hubert, ESPARBES PISTRE Sylvie pour NORIMATSU Hiroko, SORSANA Christine pour NORIMATSU Hiroko, OUBRAYRIE-ROUSSEL Nathalie pour TARTAS Valérie,

Membres de droit non-votants : Valérie Capdevielle (directrice), Karine OGER (secrétaire)

Ordre du jour du conseil :

- 1 Vote du RD du 3 juillet (voir document joint)
- 2 Désignation des personnalités extérieures choisies par le conseil
- 3 Demande de création d'un poste PAST : argumentaire (voir document joint) VOTE
- 4 Demande de maintien du poste PR 496 : profil du poste VOTE
- 5 Questions diverses

1 RD du 03/07/2023 (vote)

La directrice demande si des remarques ou modifications sont à faire sur le RD adressé aux membres du conseil. Il est décidé qu'à l'avenir les RD et CR relatifs au conseil de département feront état des débats sans mentionner les personnes à l'origine des éléments présentés. Après avoir enlevé le nom des conseillers apparaissant dans le texte, la directrice soumet le RD au vote.

Votants 2	l1 NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 11
-----------	-----------	-------	----------	---------

Le RD du 03/07/2023 est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2 Désignation des personnalités extérieures choisies par le conseil

La candidature du Laura Corvisier, psychologue en IME, est en cours d'instruction. Elle sera présentée au prochain conseil de département.

3 Demande de création d'un poste PAST : argumentaire (voir annexe 1) : VOTE

Conformément aux arguments, formalisés au mois de juillet, pour justifier de l'intérêt d'un poste PAST supplémentaire pour le département, la directrice a rédigé un texte qu'elle propose aux conseillers. Après avoir fait en séance les modifications suggérées, la directrice soumet l'argumentaire au vote.

Votants 11 NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 11
-------------------	-------	----------	---------

L'argumentaire est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.



4. Demande de maintien du poste PR 496 : profil du poste VOTE

Le poste PR 496 sera vacant à partir du 1^{er} octobre 2023, à la suite du départ à la retraite de Mme Ania Beaumatin. La demande de maintien de ce poste au sein du département et du laboratoire LPS-DT a été votée lors du Conseil de département du 3 juillet. Le profil proposé a été rédigé par les membres des deux équipes de psychologie du développement du laboratoire en concertation avec la directrice du département. Ce profil Psychologie du développement et de la socialisation a été voté à l'unanimité par le conseil du laboratoire LSP-DT. Après examen du profil du poste, la directrice le soumet au vote

Votants 11 N	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 11
--------------	--------	-------	----------	---------

Le profil présenté est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 12h.

RD établi par Valérie Capdevielle



Annexe 1 Argumentaire PAST:

La demande d'un support supplémentaire s'appuie sur l'accroissement des besoins dans le département, induits par la création du master Psychologie de l'Éducation, Orientation et Développement (PEOD – capacités d'accueil 25) en 2016 mais aussi par l'essor des activités liées à la Mission Réseau Praticiens de l'UFR de psychologie. L'ensemble des enseignements relatifs au suivi des stages et à la professionnalisation des étudiants nécessitent d'être renforcés par le développement de partenariats avec les terrains pour favoriser aussi bien l'insertion professionnelle des diplômés que la sécurisation des parcours via la recherche de stage qui reste une difficulté majeure pour les étudiants.

Au sein de l'UFR de psychologie, le département de psychologie du développement reste la seule composante disposant à ce jour d'un seul support de PAST alors même qu'il adosse 4 parcours de master relevant de deux mentions différentes. Le recrutement d'un collègue PAST, susceptible d'animer le Réseau praticiens de l'UFR (2000 psychologues et responsables institutionnels) doit permettre de soutenir le renforcement d'un réseau professionnel plus ambitieux pour l'accueil des stagiaires et l'insertion post-diplomation des étudiants.